
DIRECTION GENERALE

APPEL A CANDIDATURES

N° 2025/ 001460 /ASECNA/DGDD

L'ASECNA lance un appel à candidatures en vue de la désignation d'un(e) Expert(e) en Météorologie au sein de la Commission de Vérification de la Sécurité (CVS).

Les membres de la CVS sont désignés par le Conseil d'administration de l'ASECNA.

- **Date de prise de fonction** : 2 janvier 2026
- **Date limite de réception des candidatures** : 30 novembre 2025

I – ATTRIBUTIONS :

La Commission de Vérification de la Sécurité (CVS) assiste le Conseil d'administration de l'Agence dans l'exercice de ses attributions en matière de sécurité.

A ce titre, elle :

1. Contribue à l'évaluation du Système de Management de la Sécurité (SMS) et du Système de Management de la Qualité (SMQ), conformément aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI.
2. Peut être mandatée par le Conseil d'administration pour conduire des inspections techniques en matière de sécurité, sans se substituer :
 - ni aux activités relevant du contrôle interne de l'Agence ;
 - ni aux audits/inspections diligentés par les États, l'AAMAC, l'OACI ou tout autre organisme compétent.
3. Réalise, le cas échéant :
 - une inspection programmée (inspection de service) : sur la base d'analyses, constatations et auditions, la CVS émet une opinion argumentée sur le pilotage, le management, la performance de la maîtrise des risques de l'entité, ainsi que sur sa capacité d'innovation, d'adaptation et de coopération ; elle formule des recommandations à l'entité inspectée et à la Direction générale pour remédier aux dysfonctionnements, conforter le pilotage, renforcer la maîtrise des risques et améliorer la performance ;
 - une inspection commandée (inspection spécifique) : à la suite d'un évènement de sécurité grave, pour évaluer un risque potentiel et les mesures prises pour sa maîtrise.
4. Suit l'application des mesures adoptées, émet des avis sur les projets et propose toute recommandation d'amélioration relative au niveau de sécurité des services fournis par l'Agence.

II – PROFIL EXIGE :

II.1. FORMATION

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'ingénieur (niveau BAC+5) ou Master's degree ou Classe I OMM en Météorologie aéronautique ou équivalent.

II.2. EXPERIENCES

Les candidats doivent justifier de :

- au moins quinze (15) années d'expérience professionnelle avérée dans le domaine ;
- une expertise en gestion de la sécurité et/ou de la qualité et une bonne connaissance du mécanisme d'audit USOAP/OACI ;
- une large maîtrise des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et des référentiels de l'OMM ;
- une expérience de supervision d'une unité d'exploitation météorologique au sein d'un centre opérationnel.

III - COMPETENCES TECHNIQUES :

- Bonne connaissance des Annexes et Documents OACI ;
- Bonne connaissance des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) ;
- Maîtrise des processus SMS/SMQ et des méthodes d'audit/inspection ;
- Bonne connaissance de l'ASECNA, de ses missions opérationnelles et de ses objectifs stratégiques ;
- Bonne expression écrite et orale en français et en anglais ;
- Aptitude confirmée à la rédaction de textes techniques et administratifs ;
- Maîtrise des outils bureautiques (Microsoft Word, Excel, PowerPoint).

IV. QUALITES PERSONNELLES :

- Rigueur, sens de l'organisation, esprit d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à communiquer clairement et à vulgariser des situations complexes ;
- Aptitudes managériales et sens du travail en équipe ;
- Résistance au stress, réactivité et respect des délais ;
- Capacité à évoluer dans un environnement international et multiculturel ;
- Intégrité et indépendance de jugement.

V. AGE REQUIS :

Au moment du dépôt de dossier, les candidats doivent être âgés de 65 ans au plus.

VI – CONDITIONS DE REMUNERATION :

Les conditions de rémunération sont conformes aux dispositions en vigueur à l'ASECNA pour ce type de poste.

VII – DUREE DU MANDAT : Deux (2) ans

VIII - ELIGIBILITE ET EGALITE DES CHANCES :

Le poste est ouvert aux ressortissant(e)s des États membres de l'ASECNA.

L'Agence promeut l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et encourage vivement les candidatures de toutes les personnes qualifiées.

IX- ACTE DE CANDIDATURE :

Le présent appel à candidatures est disponible sur le site web de l'ASECNA, à l'adresse suivante : www.asecna.aero
Les personnes intéressées et ayant la qualification sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne sur ce site.

Les candidatures devront être accompagnées des pièces ci-après :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae (CV) ;
- Copie(s) certifiée(s) conforme(s) de(s) diplôme(s) obtenu(s) ;
- Attestation(s) et/ou certificat(s) d'emploi ;

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

X-PROCESSUS DE SELECTION

1. Présélection des candidatures répondant aux critères techniques et administratifs ;
2. Élection du candidat par le Conseil d'administration.

L'ASECNA se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis de vacance de poste.



Le Directeur général

Prosper ZO'O MINTO'O

Diffusion : - Etats membres
- Large diffusion